

La privatisation de la guerre

MICHEL KLEN

LA FIN de la guerre froide a entraîné une réduction importante des budgets de défense et des effectifs militaires dans la quasi-totalité des pays occidentaux. Mais la rupture brutale de l'équilibre de la terreur entre les deux blocs antagonistes n'a pas rendu le monde plus sûr, bien au contraire. Les conflits régionaux, dits de basse et moyenne intensités, se sont multipliés sur toute la planète. Dans un environnement devenu plus instable, et avec un volume de forces armées nettement diminué, les Etats doivent maintenant faire face à des situations qui impliquent un engagement militaire, notamment en participant à des opérations de rétablissement de la paix dans les zones troublées du globe. L'augmentation significative des interventions extérieures contraint désormais de nombreuses nations à utiliser des moyens de substitution pour accomplir une multitude de missions qui étaient traditionnellement dévolues aux armées. Pour effectuer toutes ces tâches d'accompagnement et de soutien aux contingents militaires, les gouvernements sont dorénavant astreints à s'adresser de plus en plus à des compagnies privées. La « privatisation » de la guerre est devenue un véritable phénomène de société qui, non seulement a ouvert le champ à un vaste secteur économique, mais aussi a bouleversé la donne politique dans certaines conjonctures.

Ancien officier. Docteur en Lettres et Sciences humaines.

Les nouveaux marchés de la sous-traitance

L'ingérence des sociétés privées sur les champs de bataille concerne d'abord le soutien à l'institution militaire. Dans ce vaste champ d'activités, les armées font appel à des compagnies civiles pour gérer l'intendance du combattant (habillement, préparation et distribution des repas), effectuer la maintenance et la réparation des matériels (armements, véhicules, aéronefs), assurer le nettoyage des installations, prendre en compte la logistique (en particulier les transports) et traiter certains travaux liés à l'informatique. Cette forme de sous-traitance, connue sous le terme *outsourcing* par les Anglo-Saxons et dénommée « externalisation » par l'armée française, a pris une ampleur considérable dans le domaine de la sécurité, en particulier dans les régions menacées par les actions terroristes et perturbées par la guerre urbaine (Irak, Afghanistan). Dans ces points chauds du globe, la protection des bâtiments publics, des états-majors, des ambassades et des hautes personnalités est généralement confiée à des firmes privées.

Les sociétés de sécurité recrutent leurs « mercenaires » dans le terreau d'anciens militaires spécialisés dans les opérations-commandos (forces spéciales américaines, rangers, parachutistes, SEALs¹ de la marine américaine, SAS britanniques, supplétifs de l'armée britannique²...). Ces salariés des missions à risque sont d'origines diverses. La plupart ont quitté l'armée d'active pour se lancer dans une nouvelle aventure qu'ils estiment nettement plus lucrative. Cette nébuleuse du marché des baroudeurs ne compte pas que des combattants de fortune en provenance d'unités spécialisées américaines et britanniques. On trouve également beaucoup de Sud-Africains. Il y a d'abord ceux de la société *Executive Outcomes*, la plus grande entreprise de mercenariat au monde, qui a annoncé la cessation de ses activités en 1999, mais qui s'est reconvertie en plusieurs filiales plus discrètes basées à Londres. Il y a aussi les « retraités » qui ont été mis au chômage forcé suite à la diminution du format de l'armée sud-africaine après la fin de l'*apartheid*. Les personnels de cette deuxième catégorie sont embauchés par la compagnie *Meteoric*, une entreprise de gardes-du-corps qui a pignon sur rue à Bagdad. La déflation drastique des personnels de la défense a aussi mis

1. *Sea and Land*: il s'agit de commandos de marine.

2. Gurkhas (soldats originaires du Népal) et Fidjiens.

sur le marché des professionnels de la guerre une quantité importante d'anciens cadres militaires qui servaient en Russie et dans les anciennes républiques de l'URSS. Dans ce vivier de mercenaires, il faut ajouter tous ceux qui ont fui leur pays dévasté par des turbulences politiques et des catastrophes humanitaires (ex-Yougoslavie, Congo-Kinshasa et Congo-Brazzaville).

Les premiers utilisateurs de ce type de firmes privées sont les Etats-Unis. La raison en est simple : leurs effectifs militaires sont passés de 2,1 millions au moment de l'effondrement du bloc soviétique à 1,4 million aujourd'hui. Dans le même temps, les engagements extérieurs de l'armée américaine se sont accrus considérablement. Pour pallier le déficit de moyens militaires, le Pentagone a dû solliciter des entités civiles. Pendant la guerre du Golfe, en 1991, le contingent américain comportait un civil sous contrat pour cinquante militaires. En Irak, cette proportion est actuellement de un pour dix, soit près de 20 000 personnes dépendant du secteur privé. Les entreprises de sous-traitance constituent ainsi la deuxième « armée » du pays, loin devant le corps expéditionnaire britannique.

Des firmes spécialisées

Blackwater est la société qui offre le plus de services dans ce champ de bataille controversé du Moyen-Orient. Elle assure non seulement la sécurité des hauts responsables civils et militaires à Bagdad et dans les cités irakiennes, mais aussi, d'une part, la protection des bâtiments occupés par les ONG et les organes de presse ; d'autre part, la garde d'installations pétrolières qu'elle a confiée à d'anciens soldats chiliens qui ont servi dans l'armée de Pinochet. L'entreprise américaine entraîne ses « employés » sur un camp de 2 000 hectares situé en Caroline du Nord. Elle a occupé pour la première fois le devant de la scène médiatique en mars 2004, lorsque quatre de ses membres furent tués dans une embuscade à Falluja³. Parmi les autres firmes qui travaillent pour le Pentagone, il convient de mentionner : *Kellog Brown and Root* (une succursale de *Halliburton*), spécialisée dans la logistique, et dont le PDG était, de 1995 à 2000, un certain Dick Cheney, le futur vice-président des Etats-Unis ; *Dyncorp*, experte dans la gestion des

3. Les employés de la société faisaient partie d'un convoi qui transportait des vivres pour l'armée américaine.

logiciels, les technologies de l'information, la fourniture de personnels de sécurité et l'entretien d'une milice kurde, composée de combattants particulièrement aguerris, mais qui ont des comptes à régler avec certains fonctionnaires du régime de Saddam Hussein accusés d'avoir participé à l'extermination d'une partie de la population kurde; *Global Risk Strategies*, une entreprise britannique en charge de la distribution de la nouvelle monnaie irakienne; *Logicon* (filiale du groupe *Northrop Grumman*), qui apporte un soutien aux armées dans les domaines de l'électronique et de l'informatique; la compagnie britannique *Erinys*, responsable de la protection des oléoducs et des sites pétroliers dans la région de Mossoul au profit du groupe américain de BTP Bechtel; et une myriade de sociétés (*Kroll*, *Control Risks*, *Olive Security*, *Wackenhut...*) qui offrent une multitude de prestations (protection rapprochée des diplomates et des chefs d'entreprise, recrutement d'agents de sécurité locaux, enquêtes sur des contacts avec des hommes d'affaires, fourniture de chauffeurs, conseils pour les transferts financiers, etc.).

En plus du théâtre irakien, les contractuels privés en charge de la sécurité œuvrent aussi en Afghanistan et dans de nombreux pays ébranlés par des troubles. Ils protègent non seulement les hautes personnalités, les ministères et les ambassades, mais aussi les sites de production économique: mines de diamants au Liberia et en Sierra Leone, gisements de minerais de la République démocratique du Congo, mines d'argent et d'étain en Bolivie, mines de nickel et d'or en Colombie, installations pétrolières des grands pays producteurs de l'Asie centrale, du Proche- et du Moyen-Orient, etc.

Les missions particulières

La sous-traitance ne se limite pas à des fonctions classiques, qui sont vouées à compléter l'action des unités militaires sur le terrain; elle touche également d'autres champs d'action, que l'on peut regrouper en quatre sortes de missions: la réalisation d'ouvrages spéciaux, l'élaboration d'études particulières, la formation, le renseignement.

Le premier type d'activité concerne la *construction d'édifices spécifiques* que les organismes de la défense ne souhaitent pas attribuer à des entreprises de réputation notoire,

afin de ne pas attirer l'attention. C'est dans ce cadre de confidentialité que le Pentagone a octroyé à une firme discrète la conception des installations destinées à accueillir les prisonniers soupçonnés d'appartenir à Al-Qaïda et implantées sur la base américaine de Guantanamo, à Cuba. De la même façon, le complexe d'entraînement de l'armée américaine au Koweït, d'où est partie la majorité des troupes terrestres d'occupation de l'Irak, a été édifié, géré et protégé par une compagnie civile. *L'élaboration d'études* est surtout du ressort de MPRI (*Military Professionals Resources Incorporated*), une société privée qui possède le plus grand nombre de généraux à la retraite aux Etats-Unis. Tous ces anciens hauts responsables des quatre grandes composantes de l'armée américaine (terre, air, mer, corps des *marines*) signent périodiquement des contrats avec le Pentagone pour rédiger des manuels militaires portant sur des aspects du combat dans des environnements particuliers (localités, désert, jungle, terrorisme, guerre psychologique, guerre électronique) et des dossiers sur des régions mal connues, mais susceptibles de faire l'objet d'un intérêt stratégique. Ces officiers généraux en quête d'une activité de réflexion approfondie sont expérimentés, cultivés et bien rodés aux règles subtiles du secret militaire. Le fait qu'ils ne soient plus soumis à une déférence envers la hiérarchie leur donne une nouvelle liberté de parole, qui renforce la teneur de leurs rapports. C'est dans cet esprit que le président George H.W. Bush a préféré confier à l'entreprise *Kellog Brown and Root*, également riche en cadres retraités de l'armée, plutôt qu'à un état-major militaire composé de personnels encore en activité, une étude prospective sur les priorités à accorder et les efforts de défense à consentir par Washington après la guerre du Golfe en 1991.

Le domaine de la formation est aussi une occupation privilégiée de MPRI. L'envoi de conseillers civils (anciens militaires qualifiés) dans un pays étranger permet de camoufler un acte politique et une présence militaire de l'Etat pourvoyeur. Ce procédé, largement pratiqué en sous-main par les Etats-Unis, permet d'échapper au contrôle des parlementaires, des commissions de vérification et des médias. Ainsi, pour contourner la décision du Congrès — qui avait fixé à 20000 hommes la limite des troupes autorisées en Bosnie —, la Maison-Blanche a chargé son administration de faire appel

à 2 000 contractuels privés. Sur ce chapitre délicat, les Etats-Unis sont passés maîtres dans l'art de la sous-traitance géopolitique. MPRI a pris en charge l'instruction militaire de soldats, sous-officiers et officiers dans les pays des Balkans (Croatie, Bosnie, Macédoine), ainsi que dans certaines contrées africaines (Sierra Leone, Nigeria, République démocratique du Congo) et asiatiques (Géorgie, Afghanistan). La compagnie *Vinnell* — dont la plus grosse partie du capital est détenue par le groupe bancaire Carlyle (un organisme influent qui a pour président Frank Carlucci, l'ancien secrétaire de la Défense américain) — gère depuis plusieurs années l'instruction et le maintien en condition de la Garde nationale en Arabie saoudite. En Irak, la formation de la police locale a fait l'objet d'un contrat faramineux de plusieurs centaines de millions de dollars au profit de *Dyncorp*.

Mais c'est en Amérique latine, dans le cadre de la lutte contre la drogue, que les manœuvres de dissimulation de l'ingérence américaine sont les plus importantes. La société *Dyncorp*, qui dispose d'un parc important d'avions légers, est ainsi chargée de pulvériser des produits défoliants au-dessus des champs de coca en Colombie. D'autres firmes, beaucoup moins connues mais qui travaillent étroitement avec le Pentagone, participent à l'encadrement des unités locales anti-drogue constituées sous l'égide de Washington. Dans ce combat régional, les contractuels américains offrent une gamme de services aux autorités des pays les plus touchés par la production de stupéfiants (Colombie, Bolivie, Pérou, Mexique). Le concours des compagnies privées concerne d'abord l'aide aux paysans dans l'arrachage des plants de coca et leur remplacement par des cultures de substitution. Il se traduit aussi par un soutien discret aux forces locales de police, des douanes et de l'armée. Cette assistance technique est notamment fournie dans le domaine du repérage par photos aériennes (sites illicites de culture, laboratoires clandestins, zones de pose d'aéronefs, lieux de stockage et de chargement des cargaisons). Mais, dans cette bataille régionale où l'adversaire est partout et nulle part, il faut être également bien renseigné pour neutraliser les barons de la drogue et leurs réseaux. Pour ce faire, les sociétés privées américaines, qui travaillent souvent de pair avec la CIA, infiltrent sur le terrain des anciens des forces spéciales d'origine hispanophone pour faciliter les contacts avec

la population. La guerre contre la drogue, conduite par les Etats-Unis, est donc menée par une armée de l'ombre composée de « vrais-faux militaires » qui font l'objet d'une sous-traitance complexe.

Les activités de renseignements accomplies par les organismes privés se rapportent aussi à la traque des dirigeants d'Al-Qaïda dans la zone frontalière du Pakistan et de l'Afghanistan, une contrée particulièrement inhospitalière où vivent en dehors du temps des tribus pachtounes. C'est dans ce *no man's land* quasiment inabordable que sont nichés des antres impénétrables et susceptibles d'abriter certains gourous du terrorisme international. Dans cette vaste mission de recherche, les moyens des militaires et des civils combinent les techniques les plus modernes (écoute-radio, localisation par satellites, radars, guerre électronique) et les procédés les plus anciens, où l'homme reste la source de base pour l'obtention d'informations sur un terrain inaccessible à la force motorisée. Mais on entre ici dans les méandres des services secrets, où le tréfonds des activités — qui impliquent les unités militaires, les organismes civils sous contrôle du pouvoir politique, les sociétés privées sous contrôle d'une entreprise économique et les groupes privés sous aucun contrôle — se perd dans un maquis inextricable.

Le renseignement de source humaine, connu sous le vocable HUMINT (*Human Intelligence*), comporte notamment l'interrogatoire des prisonniers, un processus délicat qui implique trois entités: le traducteur, le psychologue et le policier. Le traducteur est un linguiste qui doit connaître parfaitement la langue du détenu qu'il interroge. Ce spécialiste doit être au fait non seulement des tournures et du vocabulaire employés par les élites, mais aussi et surtout du jargon populaire usité par certaines franges de la société. Le rôle du psychologue est crucial dans l'approche du prisonnier. Il ne peut réussir sa mission que s'il possède une connaissance approfondie de la culture locale et des qualités humaines spécifiques pour maintenir un dialogue singulier, mais absolument nécessaire, avec le captif. C'est donc un homme de communication qui doit provoquer la confiance de son « interlocuteur ». La fonction du policier consiste à soutirer coûte que coûte des renseignements. S'il se montre trop complaisant, il est évident qu'il n'obtiendra pas d'informations utiles. S'il manifeste trop

de brutalité, il enfreint les conventions de Genève et court le risque d'être traduit en justice. Il doit donc susciter la crainte pour mener sa tâche avec efficacité, sans jamais porter atteinte à l'intégrité physique du prisonnier.

L'interrogatoire d'un prisonnier s'appuie donc sur un triptyque de qualités complémentaires et souvent contradictoires. Et c'est là que le bât blesse. L'armée américaine en Irak n'a pas pu concilier ces exigences, car la plupart de ses *debriefers* (chargés des interrogatoires) étaient utilisés sur d'autres théâtres (Afghanistan, centre de détention à Guantanamo, Balkans, Colombie...). Par ailleurs, les cadres américains qui étaient alors disponibles sur le terrain n'avaient pas de connaissances suffisantes en arabe pour procéder aux interrogatoires. Sur ce sujet, il convient de rappeler que les Etats-Unis manquent cruellement de spécialistes dans les langues du Moyen-Orient, qui sont pourtant parlées par des centaines de millions d'individus dans le monde. Pour combler cette lacune, le Pentagone a dû embaucher des interprètes en s'adressant à deux entreprises privées, CACI et Titan. Or, les linguistes civils qui ont interrogé les Irakiens n'étaient ni des psychologues, ni — moins encore — des policiers. Soumis à l'obligation de résultat par leur administration pour ne pas perdre les contrats passés avec le ministère américain de la Défense, ces interrogateurs occasionnels (et surtout non expérimentés, parce que non formés pour ce genre de travail) ont pu se laisser emporter dans des dérives regrettables, qui ont abouti au désastre politique que l'on sait. Qui plus est, la fourniture de traducteurs ne représente qu'un pourcentage mineur des missions gérées par les deux sociétés. La fonction principale de CACI réside dans l'élaboration de programmes informatiques, alors que Titan est surtout spécialisée dans le traitement des images numérisées, les systèmes-lasers et la vente de modules de communication aux agences gouvernementales.

Une entreprise florissante et lucrative

Par son développement et l'ampleur qu'elle a prise en Irak, la sous-traitance de la guerre est devenue une véritable activité économique. CACI, qui emploie près de 10 000 personnes et possède une centaine de bureaux aux Etats-Unis et en Europe, a présenté en 2003 un chiffre d'affaires de 840 millions de dol-

lars, dont les deux tiers concernent des contrats avec le Pentagone. Galvanisée par ce « compromis » juteux avec la Défense américaine, la société affirme même, sur son site Internet, qu'elle est devenue « un leader mondial en matière de solutions pour le milieu du renseignement ». Pour Titan, qui possède un effectif identique, le montant des opérations au cours de la même année s'est élevé à 1,8 milliard de dollars. Les résultats de *Kellog Brown and Root* ne sont pas connus avec précision, mais l'on sait que la filiale de *Halliburton* a géré la logistique des troupes américaines dans les Balkans pour une somme supérieure à 2 milliards de dollars, et accompli le même service en Afghanistan et en Irak par le biais d'un contrat évalué à 4 milliards de dollars. En 2004, une quarantaine d'entreprises privées travaille en permanence sur le terrain pour le ministère américain de la Défense. Au total, leur chiffre d'affaires tourne autour de 100 milliards de dollars.

Pour protéger ce nouveau secteur économique florissant, les entreprises privées sollicitent des compagnies d'assurances. L'externalisation de la guerre a ainsi engendré une autre sphère d'activité lucrative : le marché de la couverture des risques. Les interventions en Irak, en Afghanistan et dans les Balkans ont permis au groupe Lloyd's de doubler ses bénéfices en 2003, en atteignant le chiffre record de 2,8 milliards de dollars. Le poids du numéro Un mondial de l'assurance s'est accru avec l'aggravation de la menace terroriste, un phénomène préoccupant qui nécessite d'être particulièrement bien renseigné. Ce besoin a fait naître une nouvelle fonction, qui concerne les consultants spécialisés dans l'évaluation du renseignement sur les risques d'attentats. Le chaos en Irak et les convulsions sanglantes en Israël ont fait flamber les tarifs.

La confusion des genres

Les missions des sociétés privées ne se limitent pas aux actions de soutien et de sécurité. Bon nombre de firmes utilisent des combattants armés pour des opérations ponctuelles de type militaire. Cette dérive est lourde de conséquences. Les répercussions de la privatisation de la guerre relèvent d'abord du domaine de l'éthique. La motivation des militaires s'appuie sur les valeurs sacrées du patriotisme, celle des privés sur l'affairisme, un argument dominant qui est souvent pollué par

la fièvre du lucre. Le soldat d'Etat œuvre dans le cas de l'accomplissement d'une mission générale qui vise à protéger son pays, rétablir le calme dans une zone agitée, neutraliser une menace ou effectuer une tâche d'ordre humanitaire. Le soldat privé « travaille » pour une entreprise dont le but essentiel est le profit. Le militaire se bat pour son pays, alors que le privé est un prestataire de service qui n'accepte le contrat que s'il est financièrement rentable. Les deux notions sont antithétiques. Elles nourrissent les contradictions ravageuses d'une spirale de la confusion des genres. Or, dans les situations de guerre, l'être humain doit toujours transcender les intérêts purement matérialistes. C'est ici qu'intervient la casuistique : pour les militaires, c'est le sens du devoir qui prime, donc celui de l'abnégation et du désintéressement, alors que l'action du privé reste avant tout guidée par la logique de la productivité et de l'intérêt. A cela s'ajoute la possibilité qu'ont les employés civils de se syndiquer et donc de faire monter la pression pour obtenir certains avantages — une attitude que ne peuvent pas prendre les militaires, et qui est d'ailleurs totalement incompatible avec les règles de conduite à observer sur un champ de bataille. En outre, l'emploi abusif d'anciens militaires par les groupes privés peut avoir des implications redoutables dans la capacité des forces armées à retenir leur personnel.

Les salariés des entreprises privées ne sont pas soumis aux mêmes lois que les militaires. Le contractuel ne dépend que d'une chaîne restreinte de contrôle, qui n'obéit qu'à des impératifs d'ordre économique et commercial. Au contraire, le militaire reste étroitement encadré par une voie hiérarchique qui n'a aucun souci de rendement financier. Ce système hiérarchique est lui-même contrôlé par des commissions de vérification mandatées par les pouvoirs législatif et exécutif. Rien de tel pour les compagnies privées, qui ne sont pas contraintes de rendre des comptes périodiquement aux instances démocratiques. La législation qui touche le secteur de la sous-traitance est d'ailleurs floue. Cette déficience est apparue à l'occasion du scandale qui a éclaboussé la *Dyncorp* en Bosnie. Des employés, impliqués dans un trafic de fillettes pour alimenter un réseau de prostitution, ont été tout simplement licenciés et réexpédiés dans leur pays d'origine. Si ces individus indélicats avaient été des militaires, ils seraient passés par la cour martiale.



La banalisation de la sous-traitance de la guerre ne permet plus d'identifier avec précision les différents rapports de force dans un conflit. Les « armées » de contractuels sont difficilement quantifiables et n'apparaissent pas dans les budgets de défense. Elles permettent de dégonfler artificiellement les dépenses militaires et atténuent sensiblement le besoin de faire appel aux réservistes. Cette nouvelle forme de privatisation de la politique extérieure fait penser à la célèbre boutade de Clemenceau sur la conduite de la guerre par les militaires. Au vu des événements récents, on pourrait élargir le débat enflammé par le vieux « Tigre » : puisque les militaires ne sont pas assez nombreux pour assumer pleinement les missions les plus diverses que les gouvernements leur assignent, il faut donc faire appel aux privés. Mais la voix de la sagesse populaire pourrait bien rétorquer au « Père de la victoire » que la guerre reste une affaire beaucoup trop sérieuse pour la confier aux civils.

MICHEL KLEN